

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

1888.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1888.

## MÉDAILLES ET JETONS DAUPHINOIS.

---

### UNE MÉDAILLE DE MANDRIN.

---

PL. V, n° 3.

---

Je désire faire connaître une médaille de Mandrin, et je ne pense pas pouvoir mieux la produire que sous le titre général adopté par moi pour certaines pièces dauphinoises, titre qui permet de donner asile à tous les genres de célébrité. A coup sûr, je ne pouvais placer mon trop fameux compatriote parmi les *hommes dignes de mémoire*, et si, au premier abord, sa réunion à tant d'honnêtes gens, dont la numismatique a fait connaître les droits plus ou moins directs à l'admiration de la postérité, paraît un peu choquante, on pourra peut être admettre cette intrusion, inconvenante en apparence, quand j'aurai dit un mot des opinions émises au sujet d'un renom fort discuté.

Dieu me garde de rêver l'adjonction d'une biographie de plus aux nombreux écrits publiés sur ce personnage ! Fort mal connu peut-être, à cause même de tout ce qui en a été dit sous l'inspiration du sentiment, de l'enthousiasme ou des passions de quelques écrivains, par des plumes vénales ou des panégyristes trop naïfs, je ne veux

toutefois m'en occuper qu'à un point de vue fort restreint et spécial à la *Revue* qui veut bien accueillir cet article.

Sous le titre d'*Archéologie de contrebande... à propos de Mandrin*, je publiai, il y a plus de vingt ans, dans le *Bulletin de l'Académie delphinale* (1), une notice sur la *chaussure* que, dans les cas urgents et pour dépister la maréchaussée, le fameux contrebandier fixait, au moyen de courroies, aux pieds de sa mule, chaussure authentique s'il en fut et dont je donnai la très curieuse image : un soulier de cuir, en forme de sabot, mais *ferré à rebours*.

Aujourd'hui je veux offrir, non plus aux archéologues, mais aux numismates, une médaille non moins curieuse que j'ai découverte depuis de longues années dans la riche collection du regretté M. Algan, de Nantes, et dont j'ai retrouvé dernièrement un écho dans une collection particulière de Grenoble. Je dis *un écho* : car cette pièce est identique à la première, dont j'avais un peu oublié l'empreinte au fond d'un tiroir ; et, comme celle de Nantes est en cuivre jaune ou laiton, et que la dernière est en plomb — avec quelques traces de dorure ancienne, — il est évident que celle-ci a dû être coulée sur la précédente, dont elle n'est ainsi qu'un surmoulage. Mais peu importe ! la médaille n'en est pas moins une rareté, car je l'ai

(1) 164, pp. 844 et suiv.

vainement cherchée dans de nombreuses collections publiques ou privées, et je n'en connais que ces deux exemplaires.

« Louis Mandrin, chef de contrebandiers, naquit à St-Étienne-de-St-Geoirs (1) (Isère), le 30 mai 1724. Ce célèbre personnage a été l'objet d'une réprobation et d'une espèce de culte également exagérés. Pour le plus grand nombre, son nom, accolé à celui de Cartouche, ne rappelle qu'un brigand, l'effroi des populations, dont la vie fut une longue suite de crimes (et qui les expia sur la roue à Valence, le 26 mai 1755). Pour quelques-uns, au contraire, il a partagé le sort de la plupart des hommes qui osent s'attaquer, les armes à la main, aux institutions de leur pays (2) et qui succombent

(1) Et non de St-Geoire, comme le dit M. Ad. Rochas, auteur de la *Biographie du Dauphiné*, à qui j'emprunte ces lignes. Il ne faut pas confondre *St-Geoirs* (Isère, arrondissement de St-Marcellin) avec *St-Geoire*, chef-lieu de canton de celui de la Tour-du-Pin, dans le même département. Du reste, ce nom était prédestiné à être estropié. Vapereau, dans son *Dictionnaire universel des contemporains*, l'orthographe *St-Etienne-de-Geoirs*, tandis que M. Ch. Jarrin, l'un de ses derniers biographes (*Mandrin*; Bourg, Grandin, 1875), veut que ce soit *St-Etienne-de-Geoire*, qu'il place non loin de Romans en Dauphiné. Mais ce qu'il y a de plus plaisant encore, c'est qu'un Dauphinois, M. Gab. de Mortillet (*Revue savoisiennne* de 1855, p. 311 : *Mandrin et Echinard*), reprochant à un biographe du contrebandier l'orthographe de ce nom qu'il a donné sous la forme de *St-Etienne-de-Saint-Jeors*, le rectifie en faisant lui-même la faute de l'écrire *St-Etienne-de-St-Geoire*.

(2) Notre époque, qui a lâché le frein à toutes les convoitises. à toutes les mauvaises passions, nous offre, en ce moment, de tristes exemples de cette *audace paradoxale*.

dans la lutte ; vaincus, ils sont des misérables ; vainqueurs, ils eussent été des héros. Un célèbre écrivain, M. Louis Blanc, n'a pas craint d'écrire les lignes suivantes dans son *Histoire de la Révolution française* (1) : « Qui n'a entendu parler de  
 « Mandrin, le colonel général des Faux-sauniers  
 « et contrebandiers de France ? De même qu'au-  
 « trefois on avait vu Bertrand Duguesclin prendre  
 « le commandement de ce ramas de brigands  
 « intrépides qui, sous le nom de *Grandes compa-*  
 « *gnies*, infestaient alors la France, de même, au  
 « milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Mandrin s'était mis à la  
 « tête d'une armée d'hommes farouches ou de  
 « victimes irritées, non pour s'en aller, comme  
 « avait fait Duguesclin, détrôner un roi d'Espagne  
 « au profit de son frère, mais pour délivrer le  
 « peuple de l'épouvantable tyrannie des fermiers  
 « généraux. Or, quand la révolution vint, il n'y  
 « avait pas quarante ans que Mandrin était mort,  
 « et son nom, toujours répété avec mystère parmi  
 « le peuple superstitieux des campagnes, leur était  
 « moins un sujet d'effroi qu'un sujet d'admiration  
 « ou de regret. On se rappelait comment, du haut  
 « des montagnes du Dauphiné, sonnait de la  
 « trompe, il avait fait accourir et se ranger autour  
 « de lui des bandes redoutables, et qu'il avait  
 « conduit sa guerre aux impôts à la manière des  
 « grands capitaines, livrant bataille, mettant en

(1) T. IV, pp. 43-44.

« fuite des troupes réglées, forçant des villes à  
 « capituler, tenant le pays enfin depuis la Franche-  
 « Comté jusqu'à l'Auvergne; si bien que cent  
 « cinquante mille hommes n'avaient pas suffi  
 « pour le réduire, et qu'il avait fallu recourir  
 « contre lui à la trahison. Puis, lorsque livré par  
 « la femme qu'il aimait, il avait été traîné au  
 « supplice, comme il s'était montré fier, éloquent,  
 « inaccessible à la peur! Comme il était bien  
 « mort! »

Que penser de ce parallèle établi entre Bertrand Duguesclin et un chef d'insurgés contre la loi et la société?... N'est-ce pas le cas de dire que chacun prend ses héros dans le milieu où lui-même respire?...

Est-ce aussi sous l'empire des mêmes idées, mais bien antérieurement aux panégyriques de tant de chroniqueurs et surtout au discours louangeur de Louis Blanc, plus digne d'un habitant du royaume d'Utopie que d'un homme sérieux, — ou simplement comme œuvre de spéculation, — que l'auteur de la médaille que je vais décrire a représenté l'*illustre* contrebandier? Je suis bien tenté de le croire. Il y avait, autour de ce malandrin, une sorte d'atmosphère sympathique dans les basses classes et niaisement admirative dans la haute société, qui se retrouve encore de nos jours, — en Corse, par exemple, — autour du *bandit* qu'une vengeance particulière, ou une cause dite politique, a insurgé contre les lois et rejeté dans les

mâquis.... C'est toujours l'histoire de Polichinelle, qu'on applaudit quand il rosse le commissaire....

N'y avait-il pas, en effet, dans les motifs dont Mandrin se parait pour arriver à ses fins, quelque chose de chevaleresque? Partisan décidé du libre échange, et ayant, dès le principe de ses *convictions*, fait scission complète avec les théoriciens pour se livrer hardiment à la pratique, n'était-il pas, de ce fait, le défenseur du peuple contre ses oppresseurs?... Hélas! comme a dit l'auteur des *Guêpes*: « plus ça change, plus c'est toujours la même chose ». Nous n'avons plus les fermiers généraux; mais nous avons les octrois; mais nous avons les manufacturiers; mais nous avons *les bourgeois* qui, par leur travail et leurs sages économies, leur prudente conduite de pères de famille, sont arrivés à la fortune ou tout au moins à l'aisance.... Et c'est ce qu'on ne peut leur pardonner. Nous voyons, de tous côtés, se lever de nouveaux Mandrins devant lesquels les gouvernements semblent trembler, quand ils ne sont pas leurs complices... Voyez Decazeville! Je ne veux citer que ce nom qui est un essai, comme Curson fut le coup d'essai de Mandrin. Au train dont on y va, il ne faut pas désespérer, — si cela réussit, — de voir réhabiliter sa mémoire et son bourg natal lui élever une statue!... Ne sommes-nous pas, suivant l'expression originale et spirituelle d'Alphonse Karr, arrivés au *règne des champignons*?...

Mandrin, on ne saurait le nier, s'est fait, parmi

les gens de sac et de corde du siècle passé, une position à part. Quel homme, plus que lui, a su se rendre et est resté populaire ? Quel homme a joui d'une réputation plus légendaire ?... Théâtre, poésie, romans, biographies, gravures, ... tous les moyens de publicité se sont emparés de ce triste personnage. La numismatique seule avait, jusqu'à présent, manqué à son apothéose.... Et c'est à un membre de la Société royale de numismatique de Belgique qu'il incombe de remplir cette lacune, ignorée de M. Ad. Rochas, qui, dans sa *Bibliographie du Dauphiné*, a donné la nomenclature aussi complète que possible des écrits relatifs à Mandrin et des portraits que l'on possède de lui.

Parmi ces derniers, il en est plusieurs qui semblent avoir servi de modèle à notre médaille, le n° 1 par exemple : « LOUIS MANDRIN, *chef de contrebandiers, peint et gravé à Bourg, tel qu'il y a paru à la tête de sa troupe, le 6 octobre 1754. Il est à mi-corps et tient un fusil de la main D. ; sa main G. est appuyée sur l'un des pistolets de sa ceinture.* »

Voici maintenant la médaille :

LE PORTRAIT DE LOUIS — MANDRIN ;  
Buste de face, la tête coiffée d'un vaste chapeau relevé sur l'un des côtés, et tournée en trois-quarts à gauche.

Rev. MANDRIN TEL QU'IL A PARU — A LA  
— TÊTE DE SA TROUPE 1754 ; Mandrin à mi-corps, tenant un fusil de la main droite et la



gauche appuyée sur l'un des pistolets retenus par sa ceinture.

C. J. et PL.

Module : 43 millimètres. PL. V, n° 3.

Comme on le voit, le coin de cette médaille semble avoir été fabriqué d'après la gravure ci-dessus décrite, et l'on peut remarquer que le buste du contrebandier, placé sur l'avvers, n'est que la reproduction agrandie de la partie supérieure de l'effigie du revers.

Intelligent et brave, tout en lui respirait l'énergie et la passion. On sentait l'homme pouvant aller au crime ou à l'héroïsme, suivant les destinées, ... et si la sienne, trop prématurée sans-doute, en a fait le type du bandit, elle aurait, un demi siècle plus tard peut-être, pu le couronner une des gloires de l'Empire (1) ; mais il était arrivé avant le temps, et il resta un simple contrebandier et un assassin.

Mandrin ! Duguesclin !... « Effroyable mystère d'injustice, d'après lequel a dit, je ne sais quel écrivain, nous estimons la valeur des hommes et des diamants ! Héros ou brigand, objet d'admiration ou de mépris, brillant qui orne la main ou morceau de charbon qui la salit, par le seul caprice

(1) On est allé jusqu'à prétendre que, pendant le procès de Mandrin à Valence, le vainqueur de Berg-op-Zoom, le maréchal de Lowendahl, écrivit, de son lit de mort, une lettre à Louis XV, lui « conseillant de ne pas faire *expédier* Mandrin qu'on n'ait vu s'il y aura guerre, *parce qu'il n'y a que lui qui puisse le remplacer.* »

d'un hasard de cristallisation jouant avec des éléments identiques... »

*Sic fata voluere.*

« La vie de Mandrin, suivant M. Ad. Rochas, qui termine ainsi la longue et intéressante notice, qu'il lui a consacrée, offre la matière d'une curieuse étude historique ; rien n'est moins connu, et quand on pénètre dans l'intimité des faits, on y rencontre à chaque instant, les incidents les plus singuliers et les plus inattendus. Nous recommandons vivement ce sujet à l'attention des investigateurs de notre province, dussions-nous effaroucher ceux de nos lecteurs qui pensent avec un biographe du 16<sup>e</sup> siècle (André Thévet) « qu'il ne faut faire « que le craïon des hommes dont l'exemple puisse « inciter et esguillonner à la vertu. »

Ainsi que je l'ai déjà dit, les opinions sont très divisées sur le compte de Mandrin, et l'on rencontre encore une foule de personnes, même des plus honnêtes, dont le sentiment ne peut se prêter à la pensée que cet homme fut en réalité un chef de brigands.

Je n'en veux pour preuve que l'anecdote suivante, par laquelle je terminerai cet *article de numismatique*.

Tout le monde sait que le général Vinoy, ancien sénateur et ancien Grand Chancelier de l'Ordre national de la Légion d'honneur, était né à St-Etienne-de-St-Geoirs, dans le pays même qui avait donné le jour à celui dont je publie la mé-

daille. Sorti d'une humble famille, c'était par son courage et par son mérite personnel que le général Vinoy était arrivé aux fonctions les plus élevées et les plus honorables. Quelques années avant sa mort, arrivée en 1880, il voulut revoir son pays, ses parents et ses amis de jeunesse. Une réception des plus chaudes lui fut faite par tous, et, comme toute réception ne peut se passer d'un banquet, on n'eut garde d'oublier cette formalité. Tout se passa bien jusqu'au moment des brindes, où, raconte-t-on, sous le manteau de la cheminée, M. le Maire se leva, le verre en main : — Messieurs, dit-il d'un ton solennel, nous sommes heureux de recevoir notre illustre compatriote et de boire à sa santé ; mais la légitime fierté de S<sup>t</sup>-Etienne exige que nous propositions aussi un autre toast : *à la patrie de Mandrin et du général Vinoy !....*

Ce fut le général Vinoy qui ne dut être ni fier ni heureux !....

G. VALLIER.

---



1



2

*Geens inv.*

*Bischoff Sculp.*



3



4